

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît dix fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 366

non-membres: 25 francs (compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2)

Janvier 1997

A l'image des grands généraux, Claude Bodinier mérite notre gratitude car il a su, durant des décennies, prendre efficacement la «défense du français».

A nos remerciements, nous ajoutons des vitamines qui renforceront la santé de notre illustre confrère.  
Et vive le bulletin!

## Correcteur, au secours!

Relevé, dans un intéressant dossier de *V Magazine* du 31 janvier, un impressionnant dérapage orthographique (les mêmes fautes souvent répétées): «La randonnée en raquettes... balades en chiens de traîneaux... l'art de la conduite à la voix et sans renne... grand Nord... Remis au goût du jour, la raquette... les chalets d'alpages... Avant de vous aventurez... en Gruyères... les pentes de Ben Nevis... randonnées à ski... cette petite moto est équipée de cale-pied... Château d'Oex... l'Etivaz... plus de quatre-vingt kilomètres...» Sans compter la curieuse abréviation de francs en fs...

(Défense du français, n° 366, janvier 1997)

**supprimer un  
peu de texte!**

## Une juge, une numéro?

Quoi que prétendent certains réformateurs à la petite semaine, c'est maltraiter le français que de faire précéder juge et numéro, deux substantifs masculins, d'un article féminin. Il est pourtant simple, et surtout correct, de dire Madame le juge – on ne dirait pas Madame la maire – et, dans le domaine sportif, le numéro un mondial, même s'il s'agit d'une femme.

Autre mauvais traitement, la procureure (M<sup>me</sup> Carla Del Ponte, par exemple). Méfions-nous donc de la féminisation abusive et du canadianisme outrancier!

(Défense du français, n° 366, janvier 1997)

## Un prêt dangereux

Dans *Télé-Top-Matin* N° 4 (26 janvier): «Il s'agit d'un disque vendu au profit de la recherche sur le sida auquel les trois artistes on (*sic*) prêté leur voix.» Jusqu'à présent on pouvait vendre son âme au diable, mais prêter sa voix au sida?

Ah! syntaxe, que de crimes on commet en ton nom!

(Défense du français, n° 366, janvier 1997)

## Sed perseverare diabolicum

Décidément, la Télévision romande persiste et signe: non contente de multiplier les liaisons mal-t-à-propos, elle s'obstine à nous régaler de blanchissage d'argent sale. Blanchissage ne s'emploie que pour laver du linge ou pour raffiner du sucre. Pour l'argent, c'est le mot blanchiment qu'il faut utiliser.

(Défense du français, n° 366, janvier 1997)

## Le féminin de preux

Les dictionnaires d'usage courant donnent le mot preux comme adjectif et nom, tous deux au masculin. Preux existe pourtant au féminin, sous la forme preuse, bien qu'il faille aller assez loin pour le découvrir. Dans la mythologie médiévale, les neuf preuses étaient un groupe de reines mythiques formé tardivement à l'imitation des neuf preux. La dixième preuse: Jeanne d'Arc.

(Défense du français, n° 366, janvier 1997)

## La parlure québécoise

Certains mots ou expressions changent d'aspect en passant d'un pays à l'autre de la francophonie, c'est bien connu. Ainsi du gant de toilette, cette poche de tissu-éponge, comme disent nos amis Français, poche que Belges et Suisses romands nomment lavette et que les Québécois affublent du nom charmant de débarbouillette.

(Défense du français, n° 366, janvier 1997)